

Compte rendu CVS du 11/12/24

Secrétaire de séance : Fabienne Perrin Cocon, représentante des familles,
Présidente du CVS

Présents : Gobbo Marie Laure, Directrice Déléguée ; Arnaud Goddet Caroline, Vice-Présidente de l'association « Vivre Encore » ; Henry Franck, représentant du personnel ; Clément Odile Représentante des résidents ; Trouilloud Sophie, Animatrice ; Berger Emmanuelle, Représentante du personnel ; Subtil Pons Justine, PCME ; Schulze Virginie, CSS ; Liautaud Esther, Psychologue ; Bulliard Perine, CS ; Perrin Cocon Fabienne, représentante des familles, Présidente CVS.

Invités : Bégot Jean Claude, Jacquin Charles, Petit Suzanne

1. Approbation du PV du 25 septembre 2024 : pas de remarques.

2. EPRD 2025 (état prévisionnel des recettes et dépenses 2025)

Le budget prévisionnel est présenté par Madame Gobbo :

Au SMR, la prévision est faite à 25 lits occupés

A l'EHPAD, avec un taux d'occupation contractualisé à 97,5 %

Recettes SMR :

- 3 557 749 € versés par l'assurance maladie.
- 240 000 € perçus au titre du ticket modérateur, des chambres particulières, du forfait journalier...
- 1 348 700 € autres produits (majoration de la chambre particulière et remboursement par le budget annexe de l'EHPAD).

Total des recettes : 5 146 449 €

Dépenses SMR :

- Personnel : 3 400 200 €
- Charges à caractère médical : 416 500 €
- Charges à caractère hôteliers et général : 959 000 €
- Autres charges : 373 000 €

D'où un déficit présenté de 2251 €

Recettes EHPAD :

- Produits afférents à l'hébergement sont estimés à 3 708 788 €
- Produits du forfait dépendance estimés à 1 164 582 €
- Produit de la dotation soins versée par l'ARS estimée à 4 193 000 €
- Autres produits d'exploitation : 165.000 €
- Autres produits : 249 000 € (amortissement subvention, remboursement rémunération)

Dépenses EHPAD :

- Charge de personnel : 7 142 000 €
- Charge d'exploitation courante et caractère médical : 709 000 €
- Charge afférente à la structure : 2 395 000 €

Le compte de résultat prévisionnel du budget de l'EHPAD présente un déficit de 765 630 €

Un prélèvement au fonds de roulement de 422 355 € est nécessaire compte tenu du maintien des achats en investissement.

Ce budget est soumis au vote du CVS : **APPROUVÉ à l'unanimité.**

3. Mise à jour du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement de L'EHPAD (présentation par Madame Schulze)

Ces documents sont légèrement modifiés et affinés (tarifs, présence du PASA, disposition des chambres...).

4. Préparation de l'évaluation externe : Mme Schulze

Une rencontre des intervenants doit être programmée avec les membres du CVS en mars 2025.

Une rencontre entre membre du CVS aura lieu avant pour échanger.

Quand la date de venue sera fixée, la transmission des documents de préparation sera faite par la direction.

5. Elections CVS :

Suite à la démission de Mr Jacquin comme représentant des usagers, il continuera à participer en tant qu'invité.

L'ARS suite à un contrôle exige de nouvelles élections et des postes sont donc à pourvoir.

Une note écrite présentant le CVS sera adressée aux familles et aux résidents avec un retour attendu le 29 décembre.

Un listing des candidats sera établi le 30 décembre.

Puis l'envoi du matériel électoral sera fait pour des élections le 7 janvier.

Madame Perrin Cocon informe l'assemblée que selon l'évolution de la santé de son papa, elle ne pourrait n'être plus candidate au CVS.

La nouvelle composition du CVS sera connue au 7 janvier 2025.

6. Maitrise du risque infectieux : Mme Schulze

Présentation de l'outil d'autoévaluation des risques infectieux

7. Règlement intérieur : Mme Schulze

C'est un nouveau document fixant les obligations des familles, des visiteurs, des soignants, des bénévoles, des animaux intervenants dans l'établissement...

Vote : Règlement intérieur APPROUVÉ à l'unanimité.

8. Activité de l'établissement jusqu'à fin novembre 2024 :

- SMR 64% pour 30 lits
- EHPAD 98,7%

Liste d'attente : 40 à 50 dossiers dont 8 à Amaryllis

9. Evènements indésirables déclarés :

235 EID déclarés au 30 novembre 2024

- 145 en EHPAD
- 61 au SMR

Ce sont majoritairement des problèmes de prise en charge des résidents ou des patients.

Le reste concerne la lingerie, la pharmacie, l'administration.

10. Animations : (Sophie Trouilloud)

Elle nous annonce avoir réussi sa formation : bravo Sophie !

Elle présente les animations en cours avec l'EHPAD des Abrets (karaoké, danse)...

Sortie resto « au Girophar » en janvier

Intervention animation avec des lapins

Représentation de cirque le 13 décembre 2024 (en collaboration avec le château de St Geoire)

Mise en place d'atelier belote, scrabble avec de nouveaux résidents demandeurs.

11. Questions diverses :

Un abonnement au Dauphiné Libéré supplémentaire est demandé à Amaryllis.

Mais il semble que les journaux présents le sont à titre d'abonnements privés.

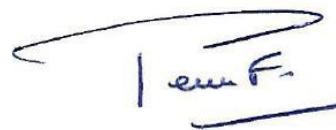
Question à approfondir...

- Madame Clément rapporte que les résidents souhaiteraient une viennoiserie tous les dimanches (un devis sera demandé). Elles sont distribuées un dimanche sur deux actuellement et ne l'étaient que les jours de fêtes auparavant.
- Il est demandé à M Bégot son ressenti concernant la prise en charge au niveau soin de toilette notamment et la mise au point faite au niveau cadre, malheureusement rien ne semble avoir changé à C1. La direction et la cadre de santé se chargeront de clarifier la situation.
- Les comptes rendus ne sont toujours pas adressés aux familles, ni affichés dans les services.

Prochain CVS : 5 février 2025

La présidente du CVS

Fabienne Perrin Cocon



-